

ACTE D'ENGAGEMENT AU MARCHÉ MA-20 SML/APF

I- OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

1.1 OBIET DE LA CONSULTATION

Marché pour le raccordement de l'Assemblée au réseau d'assainissement collectif de la Ville de Papeete et Travaux Annexes.

1.2 OBIET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte d'engagement correspond au lot du marché public suivant :

(Indiquer ci-dessous le n° et l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence)

.....

II- ENGAGEMENT DU CANDIDAT

2.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT (cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché :

- Règlement de la consultation
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP)

Ainsi que des documents qui y sont mentionnés et conformément à leurs clauses et stipulations :

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro TAHITI.]

.....
.....
.....

engage la société..... sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro TAHITI.]

.....
.....
.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de leur établissement et de leur siège social (si elles sont différentes de celles de leurs établissements), leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone et de télécopie et leur numéro SIRET.]

.....
.....
.....

À livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées pour le montant indiqué ci-dessous :

Montant hors taxes :

▪ arrêté en chiffres à :F CFP HT

▪ arrêté en lettres à :

.....francs pacifiques

2.2 COMPTE(S) À CREDITER

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- Code banque :
- Code guichet :
- N° de compte :
- Clé RIB :

Avance (article LP 411-2 et suivants du code polynésien des marchés publics)

Je renonce au bénéfice de l'avance : OUI NON

(Cocher la case correspondante.)

2.3 DURÉE D'EXÉCUTION DU PRÉSENT MARCHÉ

La durée d'exécution du marché est de mois ou jours calendaires à compter de la date de notification du marché public.

Nota : à compter de la notification du marché, le délai proposé ne saurait être supérieur à :

- deux (2) mois pour le Lot 1 ;
- quatre (4) mois pour le Lot 2 ;
- deux (2) mois pour le Lot 3.

III- SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

3.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

3.2 SIGNATURE DU MARCHÉ EN CAS DE GROUPEMENT

- Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

.....

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- conformément aux pouvoirs joints en annexe.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

(au choix du groupement)

- Les membres du groupement, **qui signent chacun le présent acte d'engagement**, donnent pouvoir au mandataire:
- pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
- conformément aux pouvoirs joints en annexe.

Nom, prénom et qualité du signataire de chaque membre du groupement (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

IV- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

4.1 DÉSIGNATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

L'acheteur public est l'Assemblée de la Polynésie française.

4.2 COORDONNÉES DE L'ACHETEUR PUBLIC :

4.2.1 Adresse géographique

26 Rue du Dr Cassiau, Polynésie française.

4.2.2 Adresse postale

BP 28, Papeete 98713

4.2.3 Coordonnées téléphoniques

Tél : 40 41 63 87

4.2.4 Adresse électronique

secretariat_logistique@assemblee.pf

4.2.5 Nom, prénom, qualité du signataire du marché

M. Gaston TONG SANG, Président de l'Assemblée de la Polynésie française.

4.3 DÉSIGNATION, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE

La Paierie de la Polynésie française Immeuble « Résidence Anne-Marie Javouhey » (après la Clinique Cardella) BP 4497 - 98713 Papeete Standard : (689) 40 46 70 00.

4.4 IMPUTATION BUDGÉTAIRE

- Budget de l'assemblée de la Polynésie française :
- Exercice :
- Chapitre :
- Sous-Chapitre :
- Article :
- Centre de travail :

V- DÉCISION DE L'ACHETEUR PUBLIC

La présente offre est acceptée aux prix indiqués à l'article 2.1 du présent document et selon les modalités énoncées dans le mémoire technique du candidat.

Sur ces bases, l'accord est conclu avec le candidat ayant renseigné ce document.

Pour l'Assemblée de la Polynésie française :

À :, le

Signature de l'autorité compétente

VI- NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

Reçu à titre de notification une copie du présent marché public

À :, le

Signature du titulaire du marché

